

Même si elle a fait depuis peu son apparition dans le contexte des relations canado-américaines, la question des précipitations acides n'est pas récente. Le problème du transport de polluants atmosphériques sur de longues distances a fait l'objet de discussions entre les gouvernements du Canada et des États-Unis à l'occasion de la visite à Ottawa, en 1976, de l'administrateur de l'Agence de protection de l'environnement, M. Russell Train.

En 1978, les deux gouvernements ont créé un Groupe bilatéral consultatif de recherche pour coordonner les programmes de recherche en cours dans les deux pays sur le transport de polluants atmosphériques sur de longues distances.

En juillet 1979, ils ont également publié une Déclaration conjointe qui précisait les fondements des obligations, engagements et pratiques coopératives applicables à la pollution atmosphérique transfrontière, et se sont engagés à élaborer un accord de coopération.

Le Mémorandum déclaratif d'intention concernant la pollution atmosphérique transfrontière, signé à Washington en août 1980, établit le cadre dans lequel le Canada et les États-Unis traiteront du problème. Les deux gouvernements s'y engagent à entamer, avant juin 1981, des négociations en vue de la conclusion d'un accord coopératif, et de prendre dans l'intervalle des mesures pour faire face au problème, dont l'application rigoureuse des règlements existants, la notification et la consultation préalables, et la coopération en matière de recherche. Cinq groupes de travail Canada/États-Unis s'affairent actuellement à préparer les aspects techniques de l'accord.